

ERRATA.

- Colonne 2693, commissaires du port de Montréal, lire : "bill (n° 124)" au lieu de : "bill (n° 24)".
- Colonne 2738, 13e ligne, lire: "M. BENNETT," au lieu de : "BERNIER".
- Colonne 2788, 21ème ligne, lire : "M. R. L. BORDEN" au lieu de : "M. R. L. BOYD".
- Colonne 2798, après la deuxième question Boyce, lire : "L'hon. M. AYLESWORTH", nom du ministre qui a répondu à cette question-là.
- Colonne 2902, bill (n° 85), lire : "lu pour la 3e fois", au lieu de : "pour la 2e fois".
- Colonne 3176, bill (n° 155), lire : (n° 155) au lieu de : (n° 152).
- Colonne 3333, faire précéder du nom de : "M. LENNOX", l'interpellation par lui faite au sujet de M. Aylesworth.
- Colonne 4001, septième ligne avant la fin, lire : "LA LOI D'INTERPRETATION", au lieu de: "LA LOI D'INSPECTION".
- Colonne 4008, bill (n° 163), lire : "lu pour la 2e fois", au lieu de : "lu pour la 1ère fois".